

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 14585

présenté par

Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Ramadier, M. Perrut, Mme Dalloz, Mme Louwagie,
Mme Meunier, M. Hetzel, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Masson, M. de Ganay,
Mme Poletti, M. Jean-Pierre Vigier et M. Aubert

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.